

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON  
Yves GACON à Chantal CHASSANG  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
David DEROSSIS à Stéphane RODIER  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Olivier CHAMBON

**CESSION DE TERRAIN (PARCELLE YL 52) A GFA AGRIDORE  
ET A LA COMMUNE D'ESCOUTOUX**

**Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-Président

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L2241-1 ;

**Considérant** la sollicitation reçue par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne du Groupement Foncier Agricole AGRIDORE (représenté par Bernard DUNIAT) pour faire l'acquisition de la parcelle cadastrée YL 52 à Thiers, propriété communautaire, située à proximité de la zone de Matussière à THIERS, en continuité de l'exploitation du GFA AGRIDORE ;

**Considérant** la sollicitation reçue par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne de la Commune d'ESCOUTOUX pour l'acquisition d'une partie de cette parcelle (environ 7 000 m<sup>2</sup>).

Ce terrain, d'une surface de 38 010 m<sup>2</sup>, est une terre agricole. Il est valorisé à 0,30 euros/m<sup>2</sup> suivant l'avis du Domaine.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente au GFA AGRIDORE ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, d'une partie de la parcelle YL 52 à THIERS d'une surface d'environ 31 010 m<sup>2</sup> au prix de 0,30 euros /m<sup>2</sup>, étant précisé que tous les frais annexes, notamment les frais notariés, sont à la charge de l'acquéreur ;
- **Approuve** la vente à la Commune d'ESCOUTOUX d'une partie de la parcelle YL 52 à THIERS d'une surface d'environ 7 000 m<sup>2</sup> au prix de 0,30 euros /m<sup>2</sup>, étant précisé que tous les frais annexes, notamment les frais notariés, sont à la charge de l'acquéreur ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

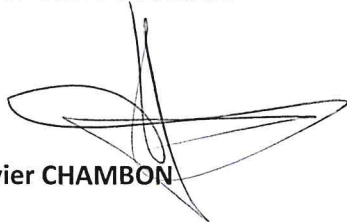
Pour : 55

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

